

**Fondation communautaire
Gaspésie-Les Îles
États financiers
au 31 mars 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 19

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
138, route 132 Ouest
New Richmond (Québec) G0C 2B0
T 418 392-5001

Aux administrateurs de
Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme .

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond-Léobold Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

New Richmond
Le 30 avril 2020

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Revenus de placements	373 709	672 559					373 709	672 559
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(1 372 370)	(791 932)					(1 372 370)	(791 932)
Apports reçus à titre de dotation	1 550 764	742 276					1 550 764	742 276
Conversion de fonds sous gestion en dotation et montants disponibles pour distribution		83 333						83 333
Autres dons			1 980	6 097			1 980	6 097
Défi communautaire objectif avenir RBC			24 000				24 000	
Autres revenus			5 565	10 015			5 565	10 015
Revenus d'activités bénéfiques			60 095	29 240			60 095	29 240
Subvention Emploi Québec - Formation				1 262				1 262
Frais d'administration			136 244	154 328	(136 244)	(154 328)		
	552 103	706 236	227 884	200 942	(136 244)	(154 328)	643 743	752 850

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Distribution de revenus	439 693	410 663					439 693	410 663
Frais d'administration	136 244	154 328			(136 244)	(154 328)		
Salaires et charges sociales			85 653	76 853			85 653	76 853
Assurances			867	818			867	818
Dépenses - activités bénéfiques								
Frais pour l'organisation			13 541	7 466			13 541	7 466
Part du partenaire			23 344	10 578			23 344	10 578
Déplacements			9 600	9 135			9 600	9 135
Frais de réunions			2 887	3 011			2 887	3 011
Fournitures et frais de bureau			5 683	7 396			5 683	7 396
Défi communautaire objectif avenir RBC			15 000				15 000	
Télécommunications			2 753	1 861			2 753	1 861
Cotisations et colloques			3 684	3 193			3 684	3 193
Honoraires professionnels			55 400	55 741			55 400	55 741
Charges locatives			6 720	6 720			6 720	6 720
Divers			79	263			79	263
Intérêts et frais bancaires			229	205			229	205
Amortissement du mobilier et des agencements			876	844			876	844
Amortissement des logiciels			1 248	1 092			1 248	1 092
	575 937	564 991	227 564	185 176	(136 244)	(154 328)	667 257	595 839
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(23 834)	141 245	320	15 766			(23 514)	157 011

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020			2019
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds (négatif) au début	11 112 660	(10 616)	11 102 044	10 945 033
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(23 834)	320	(23 514)	157 011
Solde de fonds (négatif) à la fin	11 088 826	(10 296)	11 078 530	11 102 044

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(23 514)	157 011
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	1 372 370	791 932
Perte (gain) nette sur la cession de placements réalisée	37 598	(294 979)
Amortissement des immobilisations	2 124	1 936
Conversion de fonds sous gestion en dotation et montants disponibles pour distribution		(83 333)
	<u>1 388 578</u>	<u>572 567</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>33 430</u>	<u>(10 173)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 422 008</u>	<u>562 394</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	(148 997)	39 228
Variation nette des fonds sous gestion	(310 210)	286 509
Placements	(6 782 195)	(9 769 639)
Cession de placements	5 535 851	9 165 192
Immobilisations corporelles	(2 494)	(6 376)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 708 045)</u>	<u>(285 086)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(286 037)</u>	<u>277 308</u>
Encaisse au début	<u>404 801</u>	<u>127 493</u>
Encaisse à la fin	<u>118 764</u>	<u>404 801</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Situation financière

au 31 mars 2020

	2020		2019	
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	18 529	100 235	118 764	404 801
Autres créances (note 4)	1 324	2 611	3 935	16 204
Avances au fonds d'administration, sans intérêt	93 568			
Frais payés d'avance		4 643	4 643	3 543
	<u>113 421</u>	<u>107 489</u>	<u>127 342</u>	424 548
Placements (note 5)	12 021 541		12 021 541	12 036 168
Immeuble destiné à la revente	160 000		160 000	160 000
Immobilisations corporelles (note 6)		8 910	8 910	8 540
	<u>12 294 962</u>	<u>116 399</u>	<u>12 317 793</u>	<u>12 629 256</u>
PASSIF				
Passif à court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)		3 127	3 127	10 866
Produits reportés		30 000	30 000	
Dû au fonds de dotation, sans intérêt		93 568		
		<u>126 695</u>	<u>33 127</u>	10 866
Fonds sous gestion (note 8)	1 206 136		1 206 136	1 516 346
	<u>1 206 136</u>	<u>126 695</u>	<u>1 239 263</u>	<u>1 527 212</u>
SOLDES DE FONDS				
Dotations et montants disponibles pour distribution (note 9)	12 467 860		12 467 860	11 119 324
Montant disponible pour distribution future	160 000		160 000	160 000
Moins-value non réalisée sur les placements afférents aux dotations	(1 539 034)		(1 539 034)	(166 664)
Non grevé d'affectations		(10 296)	(10 296)	(10 616)
	<u>11 088 826</u>	<u>(10 296)</u>	<u>11 078 530</u>	<u>11 102 044</u>
	<u>12 294 962</u>	<u>116 399</u>	<u>12 317 793</u>	<u>12 629 256</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, se voue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de son territoire. Elle constitue et gère un capital permanent et transitoire devant servir au développement communautaire de la région. Elle distribue les revenus de placements aux organismes de la région dans différents secteurs, dont les arts, la culture, l'éducation, l'environnement, les loisirs et sports, la santé, les services sociaux et la religion.

Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er janvier 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion ainsi que ceux afférents aux immobilisations.

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotation, ainsi que les revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes. Les actifs, les passifs, les produits et les charges reliés au fonds de dotation y sont présentés.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les produits provenant d'activités bénéfiques sont constatés au moment de l'encaissement.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds de dotation selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placement incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur les cessions de placements ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placement non grevés d'affectations d'origines externes sont constatés à l'état des résultats au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placements et des placements en actions qui sont évalués à la juste valeur, ainsi que des placements en obligations pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	20 %
Logiciels	30 %

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

4 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Intérêts courus	1 324	11 971
Subventions à recevoir		1 262
Taxes à la consommation à recevoir	<u>2 611</u>	<u>2 971</u>
	<u>3 935</u>	<u>16 204</u>

5 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse	196 859	47 970
Fonds communs de placements	1 320 305	1 505 058
Obligations, taux d'intérêt variant de 1,35 % à 2,58 %, échéant de mars 2022 à mars 2027	2 099 990	3 596 390
Actions de sociétés ouvertes	<u>8 391 458</u>	<u>6 873 333</u>
	<u>12 008 612</u>	<u>12 022 751</u>
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse	935	827
Fonds communs de placements	<u>11 994</u>	<u>12 590</u>
	<u>12 929</u>	<u>13 417</u>
	<u>12 021 541</u>	<u>12 036 168</u>

Selon Valeurs mobilières Desjardins, le taux de rendement moyen généré par les placements est de moins 7,48 % (moins 1,26 % en 2019), considérant les plus et moins values sur placements.

Les revenus de placements du fonds de dotation pour l'année financière terminée au 31 mars 2020 ce sont chiffrés à 372 934 \$ et les variations de la juste valeur des placements à moins 1 372 370 \$, comparativement à des revenus de placements de 672 559 \$ et une variation de la juste valeur des placements de moins 791 932 \$ en 2019, et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente du titre au 31 mars 2020. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds de dotation au cours du prochain exercice.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

5 - PLACEMENTS (suite)

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date de l'état de la situation financière.

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	46 282	40 297	5 985
Logiciels	20 356	17 431	2 925
	66 638	57 728	8 910
			8 540

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 701	2 760
Salaires à payer	833	1 316
Sommes à remettre à l'État	593	6 790
	3 127	10 866

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

8 - FONDS SOUS GESTION

Les soldes des fonds sous gestion sont sujets aux conventions spécifiques à chacun.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier le capital des fonds sous gestion détenus au 31 mars 2009 de 0,5 %. Cette bonification représente un montant de 1 070 \$ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 8 282 \$ au 31 mars 2020.

Au 31 mars 2020, le capital des fonds sous gestion se détaille comme suit :

	Capital sous gestion		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
Centraide Gaspésie-Les-Iles	4 715	3 077	7 792
École de musique BSL	92 102	2 794	94 896
Musée de la rivière Cascapédia	50 000	2 411	52 411
Musée de la mer	90 000		90 000
Arrimage	149 187		149 187
Village gaspésien de l'Héritage britannique	15 711		15 711
École de musique Mi-La-Ré-Sol	107 981		107 981
Famille Bénéteau pour OSE	115 000		115 000
Fiducie A. Beaudoin pour OSE	10 036		10 036
Ambassadeurs 2016 pour OSE	210 000		210 000
École de cirque des Iles-de-la-Madeleine	333 333		333 333
	1 178 065	8 282	1 186 347
Revenus de placements reportés			
Non distribués			18 319
Réservés			1 470
			1 206 136

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

9 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les fonds en dotation sont grevés d'affectations d'origines externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier le capital des fonds de 0,5 %. Cette bonification représente un montant de 55 223 \$ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 407 009 \$ au 31 mars 2020.

Au 31 mars 2020, le capital des fonds se détaille comme suit :

	Capital affecté à titre de dotation		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
Georges Smith	135 300	5 819	141 119
Fondation Communautaire	60 927	2 891	63 818
Jeunesse René-Lévesque	1 020 000	65 592	1 085 592
URLS Gaspésie Les-Iles	63 306	3 098	66 404
Andrée et Rémi Bujold	20 320	1 415	21 735
Étudiants New Richmond	42 161	2 506	44 667
Cornélius Brotherton	653 016	26 146	679 162
Musée de la rivière Cascapédia	573 454	19 569	593 023
John LeBouthillier	430 732	12 927	443 659
Sûreté du Québec MRC Rocher Percé	25 300	1 587	26 887
Christian Servant	6 200	397	6 597
Jean Gagnon	5 100	328	5 428
Yvonne Maloney	5 600	356	5 956
Base de Plein Air Bellefeuille	111 333	4 384	115 717
Société Historique de la Gaspésie	1 275 000	70 974	1 345 974
Power Corporation	50 000	2 533	52 533
Transport adapté de la Baie	7 063	398	7 461
Village en chanson de Petite-Vallée	538 803	28 679	567 482
Société Gaspésienne du Patrimoine	6 803	272	7 075
Fabriques	5 000	322	5 322
Fabrique Cascapédia-Saint-Jules	4 940	247	5 187
Fabrique St-Adélaïde de Pabos	122	5	127
Fabrique de Chandler	244	10	254
Fabrique de Gaspé	31	1	32
Développement communautaire du Mont St-Pierre	54 537	1 516	56 053
Gérard-D.-Lévesque	500 000	28 191	528 191
Musée régional de Rimouski	30 000	1 933	31 933
Marie-Hélène Côté et Jean-François Nadeau	3 244	154	3 398
Douglas et Fernande Brochet et amis	31 917	693	32 610
Réjean Bond	6 300	213	6 513
Rue de la Cité	8 716	445	9 161
Aurèle Doucet	3 107	156	3 263
Santé mentale Johanne Bécu	2 355	102	2 457
Patrimoine de Percé	20 100	920	21 020
Groupe Persévérance Scolaire	5 000	230	5 230

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

9 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

	Capital affecté à titre de dotation		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
En environnement	5 000	229	5 229
Jean-Marie Fallu	18 161	478	18 639
Maxime Lambert et Véronique Henry	5 230	208	5 438
Corporation du Mont Saint-Joseph	9 510	283	9 793
Centre de pédiatrie sociale Haute-Gaspésie	123 718	3 285	127 003
Service Secours Baie-des-Chaleurs	2 019 149	35 928	2 055 077
Fondation de la Tourelle	101 592	3 088	104 680
Robert Rioux	910 680	9 132	919 812
Denis Servant	29 251	441	29 692
École de musique BSL	132 727	2 092	134 819
Richard Doin	663	14	677
Leblanc-Lobo-Turcotte	18 906	240	19 146
Centre Jeunesse GIM	50 000	1 135	51 135
Musée de la Gaspésie	1 560 000	48 253	1 608 253
Musée militaire	155 039	2 894	157 933
Fondation Maison René Lévesque	575 677	9 054	584 731
La Petite Grève	614	11	625
Fondation Santé Baie-des-Chaleurs	108 500	1 911	110 411
Loup Blanc	255 854	1 292	257 146
Conseil de la Culture de la Gaspésie	83 300	1 046	84 346
Marcel Bujold	6 442	265	6 707
Le Plaisir des mots	886	9	895
Sports Ste-Anne-des-Monts	50 000	375	50 375
Société conservatoire des Iles-de-la-Madeleine	9 466	68	9 534
Jean Arsenault	2 959	15	2 974
Musée acadien du Québec	146 304	253	146 557
Société Alzheimer Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	129 557	1	129 558
Family Ties	4 373		4 373
Groupe Ouellet Bolduc	11 250		11 250
Jeunesse Les petits Mutins de Rocher-Percé	15 600		15 600
Jeunesse Haute-Gaspésie	1 000		1 000
Huguette Cloutier	2 000		2 000
	12 249 439	407 009	12 656 448
Revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes			
Non distribués			(254 188)
Réservés			65 600
			12 467 860

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

10 - GARANTIE BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux de 8,95 % (8,90 % au 31 mars 2019) et est renégociable annuellement.

11 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en juin 2023, à verser une somme de 21 840 \$ pour un local. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 6 720 \$ de 2021 à 2023 et à 1 680 \$ en 2024.

12 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des administrateurs des dons pour un montant de 3 902 \$.

Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des fonds communs de placement et des actions de sociétés ouvertes. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt;

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

13 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en obligations, en fonds communs de placements et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.